

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 16 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, vingt heures et trente minutes, le vendredi 16 mars, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick GAILLARD, Maire.

Etaient présents : M^{eur} GAILLARD, Maire, M^{eurs} COTTEL, VANDEWALLE, M^{mes} DIRUY, BRUNET, Adjoint, M^{eurs} CHARPENTIER, ANSARD, DELAFOSSE, METAIS, BIENAIME, DUBOIS, LETHELLIEZ, PACCEU, M^{mes} DEMORY, LASORNE, GAPENNE, PRUVOST.

Absents excusés : M. LOGNON, qui donne pouvoirs à M. METAIS,
M^{me} LEBRUN qui donne pouvoirs à M. GAILLARD,
M^{me} FRANCIERE qui donne pouvoirs à M^{me} BRUNET,
Mme HETELAY qui donne pouvoirs à M. DELAFOSSE.

Secrétaire de séance : M^{me} DIRUY.

AMÉNAGEMENT ET MISE EN SÉCURITÉ PIÉTONS - ACCES HYPERMARCHÉ – RUE COURBET - FLIXECOURT

-Vu les devis réceptionnés pour l'aménagement et la mise en sécurité des piétons – accès hypermarché - Rue Courbet – 80420 – FLIXECOURT,

-Ouïe la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de retenir la proposition mieux disante de la Société COLAS (AMIENS) pour un montant de 62 886.60 € HT soit 75 463.92 € TTC,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter la participation financière du Département de la Somme au titre des amendes de police à hauteur de 30 % du montant HT de la dépense soit 18 865.98 €,
- sollicite l'autorisation de préfinancement de cette opération auprès du Département de la Somme à la date de la présente délibération,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

CREATION DE PARKING RUE PHILIPPE ERMENAULT

-Vu les devis réceptionnés pour la création de parking rue Philippe Ermenault – 80420 – FLIXECOURT,

-Ouïe la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de retenir la proposition mieux disante de la Société SAUVAL (PIENNES ONVILLERS) pour un montant de 39 522.50 € HT soit 47 427.00 € TTC,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter la participation financière du Département de la Somme au titre des amendes de police à hauteur de 30 % du montant HT de la dépense soit 11 856.75 €,
- sollicite l'autorisation de préfinancement de cette opération auprès du Département de la Somme à la date de la présente délibération,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

SUBVENTIONS COLLEGE – LYCÉE ALFRED MANESSIER

-Vu sa délibération du 30/06/2017 par laquelle le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une subvention d'un montant de 150.00 € au Lycée Alfred Manessier – FLIXECOURT ainsi qu'une subvention du même montant au Collège Alfred Manessier – FLIXECOURT,

-Attendu que ces subventions n'ont pas été versées en 2017,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à procéder à ces versements dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice 2018,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

SUBVENTION

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide de la subvention suivante :

Club de Tennis (Expo canine) : 200.00 €

VENTE VÉHICULE PEUGEOT BOXER 8693 WF 80

-Ouïe la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à procéder à la cession du véhicule immatriculé 8693 WF 80 au prix qu'il fixera,
- autorise Monsieur le Maire à conduire toute négociation visant à cette cession et à signer l'acte s'y rapportant,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

PRÉ-ADHÉSION AU RÉSEAU LECTURE DE LA CCNS

-Vu la délibération N°9/2018 du 05/02/2018 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme portant sur la mise en place d'un réseau lecture sur son territoire,
-Vu le Projet de Développement du Réseau de Lecture de la Communauté de Communes Nièvre et Somme détaillant les différents axes de développement de la Politique de lecture publique intercommunale,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- valide la pré-adhésion de la Commune de FLIXECOURT au réseau lecture de la CCNS,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

EXTENSION DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE RUE VICTOR HUGO - FLIXECOURT **CONVENTION N° 02-0514-EX AVEC LA FDE 80**

-Vu le projet de convention à intervenir avec la FDE 80 pour mener à bien l'extension du réseau électrique rue Victor Hugo,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention N°02-0514-EX avec la FDE 80 et adopte le plan de financement prévisionnel se rapportant à cette opération et se rapportant comme suit :

Travaux électriques :

Le montant de l'opération s'élève à :

-Coût HT des travaux électriques	9 340.00 €
-Frais de maîtrise d'œuvre (5 % du coût HT de l'opération)	<u>467.00 €</u>
-Montant total hors taxes de l'opération	9 807.00 € HT
-TVA sur les travaux	<u>1 868.00</u>
TOTAL	11 675.00 € TTC

Le plan de financement est le suivant :

-participation de la Commune (55 % du coût HT de l'opération) soit	5 393.85 €
-montant pris en charge par la Fédération 45 % soit	4 413.15 €
-TVA avancée par la Fédération	<u>1 868.00 €</u>
TOTAL	11 675.00 € TTC

Travaux d'éclairage :

Le montant de l'opération s'élève à :

-Coût HT des travaux d'éclairage	520.00 €
-Frais de maîtrise d'œuvre (7 % du coût HT de l'opération)	36.40 €
-TVA sur les travaux	<u>104.00 €</u>
	660.40 € TTC

Le plan de financement est le suivant :

-Montant pris en charge par la Fédération	244.40 €
-Contribution de la Commune	<u>416.00 €</u>
TOTAL	660.40 € TTC

Travaux de communications électroniques :

Le montant de l'opération s'élève à :

-Coût HT des travaux d'infrastructures d'accueil	4 200.00 €
-Frais de maîtrise d'œuvre du coût HT de l'opération	210.00 €
-TVA sur travaux	<u>840.00 €</u>
TOTAL	5 250.00 € TTC

Le plan de financement est le suivant :

-Part de financement de la Fédération (50 % du coût HT)	2 205.00 €
-Contribution de la Commune 50 %	2 205.00 €
-TVA avancée par la Fédération	<u>840.00 €</u>
TOTAL	5 250.00 € TTC

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.